



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du mercredi 11 décembre 2013
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 24/2013 concernant

Le budget de fonctionnement 2014

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 24/2013 par

27 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION

soit :

1. D'approuver le budget de fonctionnement 2014

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 11 décembre 2013.

Le Président
Didier Kvicinsky

La Secrétaire
Déborah Parnet

